



## Le Chabot des montagnes Rocheuses Populations du versant ouest une espèce en péril au Canada

Statut selon le COSEPAC – MENACÉE Mai 2005  
Status selon la LEP - MENACÉE Septembre 2006



*Cottus sp. (Cottus bairdii)*  
Illustration © Joseph R. Tomelleri

Cette espèce a été désignée comme une espèce menacée par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Elle est inscrite sur la liste des espèces en péril de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral et a obtenu la protection en vertu de la

*Loi sur les espèces en péril* en septembre 2006. Une protection supplémentaire est accordée par le biais de la *Loi sur les pêches* du gouvernement fédéral. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, un programme de rétablissement doit être élaboré pour cette espèce.

### Description générale

Le chabot des montagnes Rocheuses (population du versant est) (*Cottus sp.*), également connu sous le nom de chabot du versant est ou de chabot de la rivière St. Mary, est un petit poisson de fond d'eau douce. C'est un membre de la famille des cottidés qui présente les caractéristiques suivantes :

- Grosse tête;
- Corps épais qui s'effile vers la queue;
- Dépourvu de vessie gazeuse;
- Épines protectrices sur les premières nageoires dorsale et pelvienne; et
- Longueur maximale à la fourche de 114 mm (rivière Milk).

## Répartition

Le chabot des montagnes Rocheuses est à une répartition très limitée et on le trouve seulement dans les bassins hydrographiques des rivières Milk et St. Mary en Alberta, au Montana et au Wyoming (haut bassin du Missouri), ainsi que dans la rivière Flathead en Colombie-Britannique. En Alberta, la répartition du chabot des montagnes Rocheuses (population du versant est) semble se limiter au bassin de la rivière St. Mary en amont du réservoir St. Mary et aux tronçons supérieurs des rivières Milk et Milk Nord. Dans le bassin de la rivière St. Mary, sa présence se limite aux 35 derniers kilomètres du cours inférieur du ruisseau Lee, aux 500 derniers mètres du cours inférieur du ruisseau Aetna et au tronçon de la rivière St. Mary en amont du réservoir du même nom. On le retrouve également dans la rivière Milk Nord, à la frontière entre l'Alberta et le Montana, en aval du point de confluence avec la rivière Milk, et en aval de la rivière Milk jusqu'à 85 km de la frontière avec les États-Unis.

## Habitat et cycle biologique

On trouve le chabot des montagnes Rocheuses dans les cours d'eau frais et clairs avec radiers et rapides peu profonds et substrat de roche, de gravier ou de pierre. Il est habituellement absent des fosses avec fond d'argile ou de sable. Le chabot est nocturne et reste caché durant la journée. Les renseignements sur le cycle biologique du chabot des montagnes Rocheuses sont très limités. On estime que les deux sexes atteignent la maturité sexuelle à l'âge de 23 mois. Le frai a lieu à la fin du printemps à des températures variant entre 7.5° et 15°C. La fécondité varie généralement de 100 à 700 oeufs, qui éclosent normalement en deux à trois semaines, selon

la température. Les jeunes de l'année ont une longueur totale de 30 à 40 mm à la fin de leur premier été et les poissons d'un an mesurent 50 mm. Ce poisson ne semble pas migrer. La longévité est probablement inférieure à cinq ans.

## Régime alimentaire

Le chabot des montagnes Rocheuses est cherche principalement sa nourriture la nuit et consomme surtout des larves d'insectes aquatiques; il se nourrit aussi de mollusques et de poissons ainsi que d'oeufs de poissons, y compris les oeufs de chabot.

## Menaces

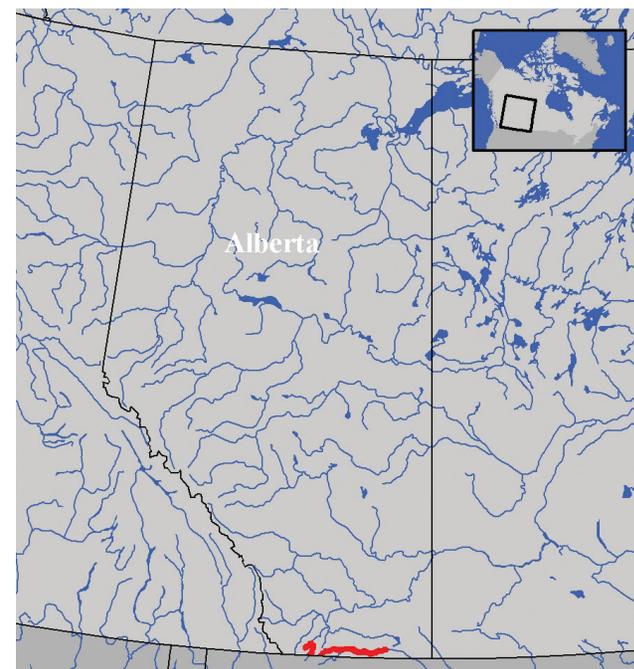
La plus grande menace pour les populations de chabots des montagnes Rocheuses est des bassins hydrographiques des rivières St. Mary et Milk est la perturbation ou la perte de l'habitat attribuable à la réduction de l'eau vive, laquelle peut être causée par la retenue de l'eau dans les réservoirs, les dérivations et le prélèvement de l'eau pour l'irrigation. En outre, le faible débit d'eau est le résultat des fréquents épisodes de sécheresse extrême que subit le sud de l'Alberta durant l'été. Parmi les autres perturbations de l'habitat du chabot, mentionnons la hausse de la température de l'eau, l'envasement accru du substrat et la perte d'habitat de radier.

## Especies semblables

Les espèces semblables comprennent le chabot tacheté (*C. bairdii*) et le chabot à tête courte (*C. confusus*).

**Sources des textes:** Rapport de situation du COSEPAC 2000; Rapport de situation du COSEPAC 2005.

## Répartition chabot des montagnes Rocheuses au Canada



Pour un complément d'information, consultez le site Web du Registre de la LEP à [www.registrelep.gc.ca](http://www.registrelep.gc.ca) et le site web de Pêches et Océans Canada indiqué ci-dessous.

*This publication is also available in English.*

MPO/2011-1774

©Sa majesté la Reine du Chef du Canada 2011  
N° de cat. Fs22-4/94-2011F ISBN 978-1-100-97806-2

[www.especiesaquatiquesenperil.gc.ca](http://www.especiesaquatiquesenperil.gc.ca)

*Le paragraphe 32 (1) de la Loi sur les espèces en péril stipule ce qui suit: « Il est interdit de tuer un individu d'une espèce sauvage inscrite comme espèce disparue du pays, en voie de disparition ou menacée, de lui nuire, de le harceler, de le capturer ou de le prendre. »*